

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES À LIRE POUR OPTIVER LES REMBOURSEMENTS ET ÉVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Thérapie :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Reclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° P19- 068221

Optique N° = 86912  Autres

### Maladie

### Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3183

Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : EL AMRANI JOUTEY Abdelfikih

Date de naissance : 11/12/1953

Adresse : VILLA FLATiquement TOURIA BOUSKOURA

Tél. : 06 6152 5001

Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

PR LABIAD ALLAL  
Gastro - Entérologue  
158, Bd. d'Anfa - Casablanca  
Tél. 05 22 94 37 45 /  
Fax 05 22 94 37 47

Date de consultation : 12/03/2020

Nom et prénom du malade : Amrani Amina

Age : 65 -

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Crise d'Alzheimer

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 21/03/2020

Le : 21/03/2020

Signature de l'adhérent(e) :



# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/13/20	C3		200,00	DR LABIAD ALLA Gastro - Endoscopie 158, Bd d'Anfa Casablanca Tel: 05 22 94 37 41 Fax: 05 22 94 37 41

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie M. EL AKA Docteur M. EL AKA Centre M. EL AKA Casablanca	12/13/20	1796130

## ANALYSES - RADIOPHARMACIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
DR LABIAD ALLA Gastro - Endoscopie 158, Bd d'Anfa Casablanca Tel: 05 22 94 37 41 Fax: 05 22 94 37 41	12/13/20	Elieffage 240	400,00

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A	M	P	C	

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	B 00000000 00000000 00000000	
	<b>(Création, remont, adjonction)</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION			

# Professeur LABIAD ALLAL

Spécialiste des Maladies de l'Appareil Digestif  
ENDOSCOPIE - PROCTOLOGIE

**SUR RENDEZ - VOUS**  
Horaire continu

Casablanca, le :

12. 3. 20

# الأستاذ لبيض علال

اختصاصي في أمراض الجهاز الهضمي  
التنظير الداخلي

بالموعد  
توقيت مستمر

Cabinet  
Gastro-Enterologie  
Hépato-Gastro-Enterologie  
Gastro-Enterologie

الدار البيضاء، في

PPV: 293,00 DH

BATCH/LOT: 3682  
EXP/PER: 03-2023

PPV: 293,00 DH

293,00 x 3

- Salcrozine

3 ej / 1 c aps chafae refer.

108,65 x 2

- Orteocure

2bts

293,00 x 2  
1 ej au re fay de mardi

- Duoflex

2fts

1796,36 2 ej / 1 ej matin et 1 ej aux repas.

PR LABIAD ALLAL  
Gastro - Entérologue  
158. Bd. d'Anfa Casablanca  
Tél : 05 22 94 37 45  
Fax : 05 22 94 37 47

**Professeur LABIAD ALLAL**  
**Specialiste des Maladies**  
**de l'Appareil Digestif**

**Note d'honoraires**

Date	Numéro
12/03/2020	160.03/20

AMRANI Amina

Date	Lieu	Acte	Montant
12/03/20	Cabinet	Consultation	200,00
		Echographie	400,00
Total			600,00

Arrêtée la présente Note à la somme de:

SIX CENTS DIRHAMS

PR LABIAD ALLAL  
Gastro - Entérologue  
158, Bd. d'Anfa - Casablanca  
Tél 05 22 94 37 45  
Fax 05 22 94 37 47

*Professeur LABIAD ALLAL*  
*Spécialiste des Maladies*  
*de l'Appareil Digestif*

## **ECHOGRAPHIE ABDOMINALE**

Casablanca le, 12/03/2020

**Mme AMRANI Amina**

### **Clinique**

Contrôle Crohn iléal terminal opéré

### **Examen**

Foie de taille normale, d'échostructure homogène et de contours réguliers.

Veine porte de calibre normal. Veines sushépatiques libres.

Vésicule biliaire alithiasique, à paroi fine.

Voies biliaires intra et extrahépatiques non dilatées.

Pancréas de taille et d'échostructure normales.

Rate homogène, de volume normal.

Reins échographiquement normaux. A noter la présence d'un kyste cortical de mm au niveau du rein gauche.

Pas d'épaississement pariétal intestinal visible

### **Conclusion**

Echographie abdominale ne montrant pas d'anomalie apparente en dehors d'un petit kyste rénal gauche.

Météorisme colique.

PR LABIAD ALLAL  
Gastro-Entérologue  
158, Bd d'Anfa Casablanca  
Tél 022 94 37 45 /  
Fax 022 94 37 47